

## **Le programme d'études EPI3 : la pratique médicale homéopathique démontre son utilité.**

**source : Egora-le panorama du médecin, édition spéciale mai 2016**

EPI3, vaste enquête nationale, est une étude de pharmaco-épidémiologie sur la pratique médicale en médecine générale, conduite de 2006 à 2010 pour répondre à la demande des autorités de santé, en respectant le code de conduite ENCePP préconisé par l'Agence européenne.

17206 médecins généralistes sur les 55863 présents dans l'annuaire téléphonique en France, ont été contactés. Le programme EPI3 a fait l'objet de 11 publications internationales.

A partir de deux questions : quelle est la place de l'homéopathie en médecine générale en France ? Quel est son intérêt pour la santé publique ? => L'objectif de l'étude visait à :

- comprendre l'impact et l'intérêt de la pratique homéopathique sur la santé publique,
- évaluer la place de l'homéopathie et des médicaments homéopathiques en médecine générale et en santé publique,
- décrire et comparer les patients selon la pratique médicale choisie par leur médecin généraliste.

Le programme EPI3 a concerné un échantillon de 8559 patients répartis en 3 groupes de pathologies :

- les douleurs musculo-squelettique,
- les infections des voies aériennes,
- les troubles du sommeil, l'anxiété et la dépression.

L'étude a inclus 825 médecins généralistes, classés en 3 groupes :

- les médecins à pratique conventionnelle, non prescripteurs réguliers d'homéopathie,
- les médecins homéopathes,
- les médecins à pratique mixte prescrivant des médicaments homéopathiques tous les jours ou plusieurs fois par semaine.

En conclusion l'homéopathie présente un intérêt majeur de santé publique.

Les résultats de l'étude montrent que :

- la prise en charge thérapeutique par les médecins homéopathes a un réel intérêt pour la santé publique dans les pathologies étudiées,
- l'évolution clinique des patients suivis par des médecins prescripteurs d'homéopathie avec le même degré de gravité, est similaire à celle des autres patients,

- les patients suivis par des médecins homéopathes consomment très significativement moins de médicaments conventionnels,
- le choix d'un médecin traitant prescripteur d'homéopathie n'est pas globalement associé à une perte de chance pour le patient (fréquence des complications de la pathologie concernée).

Roland Tailler et Joël Siccardi, membres du Bureau